

Une inauguration ministérielle pour l'IRM du CHVM



A son arrivée, un accueil républicain, avec en tête la Préfète nouvellement nommée Vanina Nicoll, attendant Yannick Neuder.



Un coupé de ruban tricolore convivial.

Le ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder, était en visite au Centre hospitalier Vallée de Maurienne (CHVM) samedi 10 mai. L'objectif premier de sa venue était d'inaugurer officiellement le nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique mis en service le 25 mars dernier. Suite à l'accueil chaleureux des élus, ils ont ensemble rejoint la salle de l'Arvan, au 4^e étage, afin de faire le point à huis clos, avec les représentants du personnel soignant opérationnel et administratif sur l'état de santé du CHVM. « J'étais très heureux d'avoir cet échange avec les syndicats, les professionnels, la communauté médicale, paramédicale, franc et direct. C'est comme cela que j'aime travailler. Tout n'est pas merveilleux mais tout ne va pas mal non plus, et on peut voir le verre à moitié vide ou encore à moitié plein. Il ne tient qu'à nous maintenant de le remplir. Ce remplissage va se faire sur plusieurs fonds. Déjà redonner du sens à la communauté qui travaille ici. C'est un des enjeux managérial du directeur M. Chambaz, pour que les gens aient envie de venir travailler. Rappelons que l'hôpital est souvent l'un des plus gros employeurs de la ville », exprimait le ministre.

«Un bel exemple de travail collectif»

C'est Philippe Rollet, maire de Saint-Jean-de-Maurienne qui ouvrait ce temps d'échange. Il introduisait son discours par des remerciements aux personnalités présentes en leurs noms et qualités avant de poursuivre : « C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui pour l'inauguration de ce nouvel équipement, indispensable à la patientèle mauricienne. » Bien que n'abordant pas les aspects techniques de l'IRM, Philippe Rollet souhaitait tout de même souligner « l'enjeu que représente un tel équipement » pour ses concitoyens, contraintes depuis longtemps à faire beaucoup de route pour réaliser ce type d'examen médicaux. Il ajoutait que « cette inauguration est un bel exemple de travail collectif,

répondant au mieux aux attentes et aux préoccupations de tous. Je tiens à remercier l'ARS qui, dans cette période post-Covid, a répondu positivement à notre demande d'autorisation ». Il concluait avec des remerciements aux élus départementaux et régionaux sans oublier le comité des financeurs : « Ce dernier n'intervient pas directement sur l'IRM mais il interviendra sur les 2^e et 3^e phases de la fusée que seront le bloc opératoire et la stérilisation ». Ce comité est une assemblée qui valide les propositions de financement des territoires dans le cadre des budgets du Lyon-Turin. « Une enveloppe de 33 M€ qui vient accompagner le grand chantier et on a fait le choix au niveau du territoire de flécher l'hôpital et les centres de secours qui sont des structures importantes pour notre vallée », expliquait le maire.

Une direction commune CHMV et CHMS avec l'ambition d'accueillir de nouveaux praticiens

Dr Marc Sammour, président de la Commission Médicale de l'hôpital, se disait profondément honoré d'accueillir le ministre de la Santé. Questionné à la sortie de la réunion à huis clos, le chef de service gynécologie confiait que les discussions prenaient « une pente ascendante avec une bonne dynamique mise en place ». Lors de son discours officiel, il expliquait : « Il y a toujours des événements qui marquent l'histoire d'un hôpital, et par ricochet, celle d'un territoire. Cela pourrait être un service de chirurgie cardiaque, un centre de dialyse ou un centre de fécondation in vitro. Aujourd'hui, c'est l'extension de notre service d'imagerie et l'ouverture de notre IRM qui sans aucun

doute insuffleront un dynamisme dans tous les autres secteurs de santé. [...] M. le ministre, je ne vous dévoile pas un secret, à vous, cardiologue, en parlant de l'importance de l'IRM et du scanner dans le travail médical quotidien, que ce soit sur le plan diagnostique ou thérapeutique. L'IRM et le scanner sont devenus le point où se croisent toutes les spécialités médicales. »

Outre ses fonctions visant à détecter plus vite et mieux les pathologies rencontrées par les professionnels de santé, « cet outil permet également de placer nos établissements ment sur la carte sanitaire de la région ». Cet IRM est de l'avis du

Dr Sammour également « le fruit d'une mobilisation collective, effectuée en un temps record, 3 ans et 3 mois entre l'autorisation de l'ARS et l'accueil du premier patient ». Les prises de parole d'élus se sont ensuite succédées. Du Département déjà, avec un discours non sans humour de Sophie Verney, conseillère départementale, suivi de celui de Fabrice Pannecoucke, président de la Région. Ce dernier insistait également sur la mobilisation sans faille et intensive des élus pour la réalisation de ce projet.

Un projet « trop gros pour nous »

Émilie Bonnavard prenait à son tour le micro et s'adressait au ministre de la Santé : « Aujourd'hui, cher Yannick, nous vivons un grand jour pour notre hôpital à plusieurs égards ». Elle adressait ses « sincères remerciements au personnel soignant et administratif qui fait vivre chaque

jour cet établissement et qui fait la fierté de notre vallée ». La députée remerciait également « très sincèrement » Stéphane Resseguier, directrice du centre hospitalier qui a « avec beaucoup d'intégrité, beaucoup de sérieux et d'abnégation relevé les défis, très nombreux ces dernières années, que cet établissement a rencontrés. Je veux la remercier très sincèrement pour tout. Pour l'intelligence qu'elle a eue aussi de créer des liens solides avec l'hôpital de Chambéry qui sont essentiels pour l'avenir ». Émilie Bonnavard poursuivait ses remerciements à Yannick Neuder pour sa confiance et sa réactivité quant à ce projet d'IRM. Elle confiait avoir mené un travail très étroit avec Philippe Rollet, Sophie Verney, Jean-Claude Raffin et Martine Berthet sur tous les aspects de l'obtention d'un IRM à Saint-Jean-de-Maurienne, se demandant même « si ce n'est pas trop gros pour nous ».

Yannick Neuder clôturait cette séance de prise de parole avec joie, dynamisme et simplicité. « Je ne vais pas refaire le protocole, il a été parfaitement bien fait par tout le monde. La vie n'est pas un long fleuve tranquille, mais d'un autre côté, si on n'a pas des élus particulièrement engagés, avec ces petits caractères très lisses, et bien clairement les choses n'avancent pas car les dossiers sont extrêmement compliqués. Les problèmes ne manquent pas et je mesure, à travers Émilie, l'engagement des élus. [...] C'est important d'être ici ce matin parce que c'est un travail de longue haleine. C'est aussi important de montrer que les élus tiennent leurs engagements. On est venu le 23 décembre 2019 afin de décider et de préparer

l'évolution de ce centre hospitalier. On voit que cet équipement tient ses enjeux d'offre de soins. Ce sera près de 7 000 examens », expliquait-il avant d'évoquer la future gouvernance commune avec le Centre hospitalier Métropole Savoie (CHMS), dont il espère en mesurer l'impact lors d'un prochain déplacement savoyard en début d'année 2026. Cette nouvelle gouvernance s'inscrit dans un plan de restructuration de 15 M€. Ce plan a pour vocation également d'améliorer les conditions de formation et l'accueil de nouveaux praticiens.

Construire une stratégie médicale

« Cette démarche structurante marque la volonté de renforcer la dynamique territoriale et d'assurer la continuité des projets engagés, tout en apportant un appui solide aux défis actuels. Elle s'inscrit dans la continuité des coopérations existantes et débutera progressivement à compter de juillet prochain. Ce choix marque la volonté de renforcer la dynamique territoriale et d'assurer la continuité des projets engagés, tout en apportant un appui solide aux défis actuels. Le CHMS est déjà en direction commune avec les centres hospitaliers d'Albertville-Mottiers, Saint-Pierre-D'Albigny et Buges-Sud. Ce fonctionnement permet de construire une stratégie médicale partagée, déclinée opérationnellement sur chaque établissement en tenant compte des spécificités locales, dans un objectif commun : garantir des soins de qualité, en toute sécurité, au plus près des usagers », commentait le CHVM.

Céline Bernard